



EN BREF :

- Conditions climatiques et culturales.
- Mauvaises herbes.
- Mildiou : conditions favorables au développement.
- Pourriture rose : traitements préventifs.
- Taches foliaires.
- Doryphore : très actif.
- Insectes secondaires : niveaux à la hausse.
- Fertilisation foliaire de bore.
- Sommaire agrométéorologique hebdomadaire.

CONDITIONS CLIMATIQUES ET CULTURALES

Au cours de la dernière semaine, du temps généralement ensoleillé et quelques journées avec des températures au-dessus des moyennes saisonnières et un taux d'humidité relative élevé ont prévalu dans la majorité des régions du Québec. Les précipitations ont été fréquentes, mais variables selon les régions et quelques secteurs ont connu des orages parfois forts. Vous trouverez, au sommaire agrométéorologique (annexe 1), les détails des températures et des précipitations cumulées pour chaque région.

Favorisée par la chaleur et les précipitations, la croissance des plants de pomme de terre a continué d'être très bonne cette semaine. Même si une majorité de champs sont très beaux, les manques à la levée ou la levée inégale causée par les pluies importantes du début de saison sont visibles dans environ 20 % des champs. Plusieurs champs dans les régions centrales sont au stade de la floraison. Certains producteurs, principalement dans les régions plus au sud, irriguent leurs champs, car même si des orages localisés sont observés, ils ne couvrent pas complètement le besoin en eau de la culture surtout en sol sablonneux.

La récolte de primeur est maintenant débutée dans les régions plus centrales (Mauricie, Capitale-Nationale, etc.) et elle se poursuit dans les régions près de Montréal avec le début des récoltes dans les variétés Envol et Ermosa. La qualité et le rendement sont généralement bons.

MAUVAISES HERBES

En général, le contrôle des mauvaises herbes est très bon. Toutefois, les champs qui ont connu du manque à la levée sont plus problématiques, car un moins bon recouvrement du rang laisse plus de place aux indésirables. Dans plusieurs régions, l'herbicide PRISM^{MD} en postlevée a été utilisé et on rapporte une très bonne efficacité de celui-ci contre le chiendent et certaines annuelles (graminées et feuilles larges). L'herbicide doit toutefois être appliqué avant la floraison et avant que le couvert végétal de la culture n'empêche la solution de pulvérisation d'atteindre les mauvaises herbes. Un intervalle de 30 jours avant la récolte doit être respecté et un délai de 10 mois est prescrit avant le réensemencement d'une culture subséquente. Veuillez consulter l'étiquette du produit pour plus d'information.

MILDIU

Pour le moment, aucune présence de mildiou n'a été détectée au Québec, mais la maladie est rapportée dans certains États américains, entre autres au Michigan et au Connecticut. L'indice de risque de développement de la maladie est élevé, car les rosées et les précipitations fréquentes occasionnent une longue période de mouillure du feuillage dans plusieurs régions. Le modèle prévisionnel Mileos, qui est à l'essai dans 6 régions du Québec sous la supervision du Dr Pierre Lafontaine du CIEL-CPV, signale des conditions propices à l'infection dans toutes les régions et recommande des applications préventives de fongicides. Afin d'avoir une protection efficace contre la maladie, il faut continuer d'intervenir sur une base régulière (maximum 7 jours) et il faut traiter à nouveau dès que le produit s'est fait délayer (précipitations cumulatives supérieures à 25 mm). L'utilisation de produits translaminaires, donc absorbés par le feuillage, est une façon d'éviter le délavage fréquent des produits de contact. Toute source potentielle d'inoculum doit aussi être éliminée (rebut, volontaires, etc.) afin de réduire la pression de la maladie.

POURRITURE ROSE

Plusieurs localités ont reçu de bonnes précipitations cette semaine et, dans les champs où le drainage est déficient, les conditions humides du sol favorisent le développement de plusieurs pathogènes dont le champignon responsable de la pourriture rose, *Phytophthora erythroseptica*. Dans les champs à risque où sont semencées des variétés sensibles, un traitement préventif peut être nécessaire. Pour les producteurs qui n'ont pas effectué de traitement à la plantation avec le RIDOMIL dans le sillon, il est toujours possible de faire un traitement foliaire. Généralement, un seul traitement bien ciblé de RIDOMIL GOLD/BRAVO ou de RIDOMIL GOLD/MZ sur le feuillage, lorsque les tubercules ont la dimension d'un cinq cents, est suffisant. Dans certains cas, entre autres pour les cultivars plus sensibles à la maladie (ex. : Goldrush, Snowden et Kennebec), un second traitement 10 à 14 jours plus tard peut être requis. Si deux applications sont effectuées, on doit aussi appliquer un fongicide de contact homologué 7 jours après la première application.

Cette année, vu l'homologation d'urgence du CONFINE (*sels monopotassiques et dipotassiques d'acide phosphoreux*) en application foliaire, il est également possible d'utiliser ce fongicide contre la pourriture rose. Tout comme le RIDOMIL, il est systémique et, selon des études réalisées dans les Maritimes, il a réduit considérablement la contamination des tubercules par le champignon *Phytophthora erythroseptica*. CONFINE procure également une protection aux tubercules contre le mildiou. Les recommandations pour son application sont les mêmes que celles pour le mildiou. Pour plus d'information, vous pouvez référer à l'avertissement No 08 du 30 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08pdt11.pdf>). **Veillez consulter les étiquettes afin de bien connaître l'efficacité de ces produits et les conditions d'application.**

TACHES FOLIAIRES

Les divers stress tels que la chaleur et l'excès ou le manque d'eau que subissent actuellement les plants de pomme de terre favorisent l'apparition de divers symptômes sur le feuillage. Certains collaborateurs rapportent la présence de taches foliaires souvent localisées sur les bordures et à la pointe des feuilles. Ces taches ou brûlures peuvent être causées par de l'insolation et/ou par des polluants atmosphériques comme le dioxyde de soufre (SO₂) ou l'ozone. En effet, des teneurs plus élevées que la normale de dioxyde de soufre peuvent causer des zones blanches ou décolorées sur les feuilles alors que les dommages causés par l'ozone sont caractérisés par de petites taches ou des points noirs sur les feuilles. Pour plus d'information sur les dommages causés aux plants de pomme de terre par la pollution de l'air, vous pouvez consulter le bulletin suivant : <http://www.omafr.gov.on.ca/french/crops/facts/91-058.htm>. La brûlure de la pointe des feuilles de pomme de terre peut aussi être causée par un stress de chaleur, c'est-à-dire que l'eau transpire de la feuille plus rapidement que la plante peut en absorber du sol. Les conditions chaudes et venteuses des dernières semaines peuvent causer ce désordre physiologique. Certaines variétés sont plus sensibles que d'autres à ces phénomènes.



DORYPHORE

Pour les champs non traités à la plantation, les doryphores sont très actifs et les applications foliaires se poursuivent dans plusieurs régions. Un deuxième traitement a dû être effectué dans certains champs où la pression est forte. Parmi les insecticides utilisés, ASSAIL, CORAGEN, SUCCESS et DELEGATE ont donné de bons résultats.

Dans des champs traités aux plantons ou dans le sillon, on signale souvent la présence de masses d'œufs ou de larves. La période de rémanence des traitements à la plantation se situe autour de 50 à 60 jours. Dans plusieurs cas, on ne rapporte pas cette année une efficacité plus longue pour l'ACTARA 240 CS (thiamethoxame) et le TITAN ST (clothianidine) que pour les produits à base d'imidaclopride (ADMIRE, ALIAS et GENESIS). Il faut se rappeler que tous ces produits appartiennent au même groupe chimique. Il faut donc utiliser un produit d'un autre groupe chimique pour les traitements foliaires.

INSECTES SECONDAIRES

Le niveau de population de plusieurs insectes secondaires est à la hausse dans bon nombre de régions. Des traitements ont été requis cette semaine pour contrôler le **vers gris** dans certains champs du Lac-Saint-Jean, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. La **punaïse terne** est observée cette semaine de façon importante dans plusieurs régions. L'**altise** est aussi présente dans certains secteurs et des traitements insecticides localisés ont été recommandés pour son contrôle. La présence de **pucerons** est aussi rapportée dans la région de la Capitale-Nationale. Le dépistage régulier des insectes secondaires est essentiel, car le niveau de population diffère souvent d'un champ à l'autre.

FERTILISATION FOLIAIRE

Certains producteurs débutent les applications foliaires de bore dans les champs qui ont atteint le stade de grossissement des tubercules. Le bore joue un rôle important dans le développement et dans la division des cellules. Il est aussi impliqué avec le calcium dans la constitution des parois cellulaires. Bien que le plant de pomme de terre n'ait besoin que de faibles quantités de cet élément mineur, certaines études démontrent une diminution de l'incidence du cœur brun et de nécrose interne avec l'application de bore à la plantation. Les applications foliaires sont généralement moins efficaces, car seulement une faible quantité est transloquée aux tubercules. Il faut toutefois mentionner que les problèmes de cœur brun et de défauts internes varient grandement d'une variété à l'autre et aussi selon les années. Il est important de suppléer par des applications foliaires lorsque l'on constate un manque à partir d'un résultat d'analyse de sol ou d'une analyse foliaire. Les sols sablonneux qui contiennent de faibles quantités de matière organique et des conditions de sécheresse prolongées limitent aussi la disponibilité du bore pour la plante.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA POMME DE TERRE

Laure Boulet, agronome – Avertisseuse

Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ

351, boulevard de l'Hôtel-de-Ville Ouest, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5H2

Téléphone : 418 862-6341, poste 225 - Télécopieur : 418 682-1684

Courriel : laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 10 – pomme de terre – 15 juillet 2011



POMME DE TERRE

Annexe 1

Généré le :
vendredi 15 juillet 2011

Sommaire agrométéorologique

Période du :
8 au 14 juillet 2011

Station	Pour la période		Degrés-jours base 5 (À partir du 1er avril)			Précipitations (mm)		
	T. min. (°C)	T. max. (°C)	2011	Écart*	2010	Dci f`U dériode	Cumul (À partir du 1er avril)	
							2011	2010
Abitibi-Témiscamingue								
Barrage Angliers	11,4	30,3	785,2	+115,1	924,8	13,7	241,6	134,0
Bas-SUjbt-Laurent								
Baie-des-Sables	8,6	26,5	563,0	+5,6	701,2	3,4	359,0	318,3
Kamouraska (Saint-Denis)	9,0	27,5	614,0	-43,2	751,9	30,3	307,9	237,0
Mont-Joli	9,0	25,6	544,4	ND	~	9,2	361,8	~
Saint-Arsene	10,0	26,5	578,6	-37,1	743,2	21,8	332,7	245,0
Capitale!Nationale								
Château-Richer	10,0	29,0	760,3	+117,0	925,3	38,7	514,8	226,3
Donnacona-2	8,7	28,2	785,3	+24,0	915,6	26,5	454,3	274,3
Saint-Alban	7,1	29,5	783,1	+30,2	936,6	19,6	377,5	283,3
Saint-François, I.O.	11,2	29,0	787,1	+98,1	1 003,0	25,8	475,6	212,6
Centre-du-Québec								
Drummondville	10,4	30,2	993,0	+122,3	1 113,6	14,6	415,3	308,3
Pierreville	11,9	30,5	972,1	+83,0	1 040,7	15,8	375,8	268,6
Chaudière-Appalaches								
Charny	11,2	29,5	820,2	+50,3	1 006,6	26,5	413,9	255,4
Estrie								
Coaticook	9,5	29,0	878,8	+111,5	969,0	10,4	509,8	437,3
Gaspésie								
Caplan	8,4	26,1	564,1	-5,9	688,8	14,9	361,6	366,6
Lanaudière								
Joliette-Ville	10,7	30,6	945,5	+52,8	1 112,2	18,1	401,9	313,8
L'Assomption	11,5	31,1	969,1	+44,7	1 086,1	20,0	403,0	303,9
Saint-Jacques	11,1	30,0	900,3	+42,1	1 081,8	22,0	362,8	278,5
Saint-Michel-des-Saints	8,1	29,0	734,6	+108,6	811,7	31,0	372,7	239,9
Laurentideg								
Mont-Laurier	8,5	28,7	830,9	+133,3	957,9	16,6	321,1	212,9
Saint-Janvier	12,0	29,2	950,1	+61,9	1 030,6	29,2	350,0	296,4
Mauricie								
Saint-Thomas-de-Caxton	9,5	29,7	849,3	+11,2	962,7	13,3	381,8	232,8
Montérégie!Est								
Farnham	11,0	30,1	1 008,4	+103,4	1 095,3	3,6	396,7	412,0
La Providence	11,7	32,2	1 071,4	+146,5	1 200,7	10,4	405,7	289,4
Saint-Amable	11,5	31,1	989,9	+60,0	1 124,9	15,6	418,3	320,8
Saint-Hyacinthe-2	11,5	31,0	993,7	+69,1	1 103,3	15,8	408,2	341,4
Montérégie!Ouest								
Côteau-du-Lac	11,0	30,0	1 008,3	+93,0	1 066,2	21,1	374,8	349,9
Hemmingford-Four-Winds	10,6	30,1	964,9	+30,1	1 081,5	14,3	374,9	373,2
Outaouais								
Notre-Dame-de-la-Paix	6,7	27,5	890,7	+105,5	912,1	20,0	410,0	276,1
Saguenay-Lac-SUjbt-Jean								
Péribonka	7,0	28,6	704,9	+69,7	743,8	19,5	299,3	231,0
Saint-Ambroise	7,5	28,5	672,7	+31,6	771,6	20,0	319,4	191,9

*Écart : Écart à la moyenne 1971-2000